

Acte d'abjuration du protestantisme (Carentan, 15 janvier 1686)	
Références	Cote : Carentan E8 1683-1691 Vues 97/305 et 98/305. Sous-série 5 Mi : Microfilms de l'état civil réalisés par la société généalogique de l'Utah.
Nature	Acte d'abjuration inscrit sur le registre de catholicité de la paroisse de Carentan, ouvert en 1683 et fermé en 1691.
Forme	Court acte manuscrit (29 lignes) rédigé sur papier timbré par G. Levavasseur, curé de Carentan, en présence de quatre témoins qui ont signé avec paraphe.
Objet	Abjuration de la religion protestante par trois femmes originaires d'Alençon détenues à la prison de Carentan, qui reçoivent par conséquent l'absolution.
Date et contexte	15 janvier 1686. Trois mois après la révocation de l'édit de Nantes qui scelle le sort des protestants persécutés depuis déjà de nombreuses années. Ces trois femmes originaires d'Alençon ont été conduites à la prison de Carentan pour obtenir leur abjuration.
Intérêt pédagogique	<p>Cet acte est l'occasion d'étudier l'édit de Fontainebleau (17 octobre 1685) qui défend aux protestants de pratiquer leur culte : les motivations, les antécédents, les effets.</p> <p>Le texte de l'abjuration permet de réfléchir aux intentions du roi : « réunion de ses sujets a une mesme Église ». Des mobiles religieux et politiques : Extirper l'hérésie du royaume pour plaire à Dieu et à son peuple. Affirmer à l'étranger la grandeur du roi, capable de ramener dans le giron de l'église catholique les 750 000 brebis égarées. Imposer l'unité religieuse comme ciment de l'unité nationale. Politique à replacer dans le cadre du durcissement du système louis-quatorzien (rigidité croissante du modèle royal et catholique) et de l'affirmation centralisatrice de l'autorité royale.</p> <p>Occasion d'évoquer l'importante implantation protestante en Normandie (principale région réformée au nord de la Loire), ses composantes (noblesse et surtout bourgeoisie) et son sort.</p> <p>La présence des trois Alençonnaises en prison, loin de leur domicile, est à relier avec les discriminations et violences que subissent les protestants sous le règne de Louis XIV. Ces persécutions ont commencé dès 1661 et se sont intensifiées à partir de 1679 (voir chronologie jointe). Ces trois femmes ont d'abord résisté aux brimades et aux menaces (dragonnade à Alençon en novembre 1685). Du fait de leur opiniâtreté, elles sont éloignées et emprisonnées. S'interroger sur la sincérité de ces conversions : que valent des conversions arrachées par la force ? Évoquer l'attitude des « nouveaux catholiques » : absence de pratique, rejet des derniers sacrements, pratique clandestine du culte (le Désert), exil (le Refuge). L'une des trois femmes, Suzanne, a sans doute fui le royaume après sa libération (voir note 4 de la transcription).</p> <p>Cet acte témoigne de la violation du dernier article de l'édit qui laissait les protestants libres de ne pratiquer aucune religion attendant « qu'il plaise à Dieu de les éclairer ».</p> <p>Réflexion sur la tolérance et la liberté de conscience, valeurs ignorées au 17^e siècle.</p> <p>Possibilité de mettre en place un petit exercice de paléographie : texte de la transcription agrémenté de quelques trous à compléter à l'aide de la copie de l'original.</p>
Mots clés	Révocation – Protestantisme – Contre-réforme – Louis XIV – Monarchie absolue – Ancien Régime – Cotentin – Carentan – Alençon.

Janvier
 173^{me}
 173^{me}

ont de l'argent d'office de la Ville
 de Carentan pardevant M^{rs} de la Cour
 Anne vint-trois Que l'argent susdite
 En yllat
 Le Sage
 Me Binouffant
 Remy
 Remy

Jean Basset fut le premier dant l'Eglise par son
 Jaquet fut par son...
 Basset...
 de Carentan...
 Mary...
 Michel...
 du...
 de...
 de...
 de...
 de...
 de...
 de...
 de...
 de...
 de...
 de...

Édition (l'orthographe a été respectée)

[en marge] Abjuration

Ce jourd'hui, quinzième jour de janvier mil six cent quatre vingt six, se sont présenté a [moi] damoiselles¹ Anne Rouillon² Elue caget³ & Susanne du Rouillé⁴, en la chappelle de la conciergerie⁵ de Carantan ou elles sont detenue prisonnières, lesquelles ont desclaré que pour repondre aux bonnes intentions du roy dans la réunion de tous ses sujets a une mesme Église, elles se reunissent a la communion de l'Église catholique apostolique et romaine pour y vivre et mourir dans la doctrine enseignée par nostre Seigneur Jesus Christ & ses apostres, et renoncent a toutes heresyas contraire ; sur lesquelles desclarations, nous, cureu de Carantan, nous leur avons donné l'absolution, en la presence de Monsieur de Boisgrimot⁶, Lieutenant général a Carantan, M. Penon, advocat du roy audit Lieu, & Robert Leparfaict, dudit Lieu ; en la presence aussi de Ezaye Gillot⁷, cousin desdites damoiselles ; & lesquelles damoiselles

Adaptation

Aujourd'hui, quinze janvier 1686, se sont présentées devant moi mesdames Anne Rouillon, Elue Caget et Suzanne du Rouillé, en la chapelle de la conciergerie de Carentan où elles sont détenues prisonnières. Lesquelles ont déclaré que pour répondre aux bonnes intentions du roi, dans la réunion de tous ses sujets à une même Église, elles se réunissent à la communion de l'Église catholique, apostolique et romaine pour y vivre et mourir dans la doctrine enseignée par notre Seigneur Jésus-Christ et ses apôtres et renoncent à toutes hérésies. Sur ces déclarations, nous, curé de Carentan, nous leur avons donné l'absolution, en la présence de M. de Boisgrimot, lieutenant général à Carentan, M. Penon, avocat du roi audit lieu, et Robert Leparfait, dudit lieu ; en la présence aussi d'Ezaye Gillot, cousin desdites damoiselles, lesquelles ont déclaré être de la ville d'Alençon, paroisse Notre-Dame.

¹ Titre donné aux femmes de la haute société.

² Anne Rouillon est peut-être la fille de Jean Rouillon, sieur de la Chevalerie, avocat au baillage, et la nièce de François Billon, porte-parole des protestants devant l'intendant en 1685, jeté en prison et qui abjura pour retrouver la liberté, puis s'enfuit à Delft où il fit sa « réparation » en octobre 1687.

³ Eslue est un prénom alors en usage qui est souvent confondu avec Élise. Eslue Caget est baptisée à Alençon le 30 janvier 1650, fille de Pierre Caget, sieur de la Barre, avocat, et de Jacqueline Duval. Mariée depuis le 20 janvier 1683 à Daniel Allix, avocat, fils du pasteur d'Alençon. Selon une liste de protestants alençonnais établie en 1687, par ordre de l'intendant de Bouville, le frère d'Eslue a quitté le royaume. Son époux fut condamné avec treize autres hommes le 7 novembre 1685 à une forte amende pour s'être rassemblé le jour de la fête de la Vierge malgré l'interdiction du culte depuis près d'un an. Il abjura en 1686 et obtint plusieurs gratifications étant donné sa qualité de fils et frère de pasteur (Pierre Allix, à Charenton). Eslue Caget est inhumée à Alençon le 13 septembre 1720.

⁴ Susanne du Rouillé est peut-être cette Susanne Le Rouiller née en 1657 et déclarée partie comme ses deux sœurs sur la liste de protestants alençonnais établie en 1687.

⁵ Prison située rue Saint-Germain. Ces trois femmes sont exilées et incarcérées du fait de leur résistance. Contrairement à d'autres, elles ne se sont pas converties à la suite de l'arrivée à Alençon le 24 novembre 1685 de troupes devant être logées par les protestants (dragonnade).

⁶ Julien Ravend, sieur de Boisgrimot, né le 6 janvier 1629 à Sainteny, écuyer, sieur de Boisgrimot et de Groucy, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Carentan, conseiller du roi, décédé le 17 février 1697 à Sainteny à l'âge de soixante-huit ans. Ou son fils, Guillaume Ravend, sieur de Boisgrimot, né entre 1650 et 1660, écuyer, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Carentan, conseiller du roi, décédé le 1^{er} avril 1723 à Sainteny.

⁷ S'agit-il d'Ésaïe Gillot, âgé de vingt ans et déclaré « hors le royaume » sur la liste des protestants alençonnais établie en 1687 ?

[deuxième page]
ont desclaré estre de la ville
d'Alençon⁸, paroisse Nostre-Dame

Anne Rouillon
Elise Caget
Susanne du Rouillé
E. Gillot [avec paraphe]
Lesage [avec paraphe]
G. Levavasseur, curé [avec paraphe]
Penon [avec paraphe]
Ravend [de Boisgrimot ; avec paraphe]

Éclairages

15 journées de la vie d'un roi : 17 octobre, la révocation de l'édit de Nantes

Le 17 octobre 1685, à Fontainebleau, Louis XIV signe la révocation de l'édit de Nantes de 1598, interdisant le culte calviniste et l'existence légale de la religion protestante, la « religion prétendue réformée ». C'est l'une des fautes majeures du règne, qui heurte la conscience moderne. Cet acte, ardemment réclamé par le clergé catholique, a été très populaire. L'unité religieuse était regardée comme le ciment indispensable à toute communauté nationale. Or la France était le seul pays de la chrétienté à admettre légalement ce dualisme.

Les progrès de la centralisation du royaume, la vitalité de la Contre Réforme catholique ne poussaient pas à la tolérance, d'autant que le monde de la Réforme, en butte aux attaques des dévots, conscient de sa faiblesse numérique (moins de huit cent mille personnes sur plus de vingt millions d'habitants), avait perdu son esprit prosélyte et vivait recroquevillé sur ses rites protecteurs et son particularisme biblique. Mais la révocation n'est due vraiment ni à la conversion du roi, ni à l'influence de M^{me} de Maintenon, de Bossuet ou du confesseur, le père de La Chaise, ni même à l'atmosphère d'ordre moral qui s'est emparée de Versailles.

Loin d'être une mesure ponctuelle, personnelle et arbitraire, l'édit de Fontainebleau est l'aboutissement d'un long processus d'étouffement du calvinisme. Pendant des décennies, tous les organes de l'État, le Conseil privé, les intendants, le parlement, les États provinciaux, les évêques, les ordres religieux, ont œuvré avec zèle à l'anéantissement de l'hérésie calviniste. Une réglementation tracassière, discriminatoire, a visé à restreindre la pratique du culte : défense de chanter des psaumes dans les rues, sur les places publiques, et même parfois dans les temples ; interdiction aux académies, aux collèges réformés d'enseigner certaines matières ; limitation des horaires d'enterrement ; exclusion des protestants de la magistrature, de la médecine, du barreau, de la librairie...

Des temples ont été détruits. Les largesses, au contraire, ont plu sur les transfuges : pensions, gratifications, bourses... L'exemption aux nouveaux convertis du logement des gens de guerre chez l'habitant (il n'y avait pas alors de caserne) a donné naissance à un système organisé de pression physique : les dragonnades. Les soldats se comportent en soudards, pillent les caves et les basses-cours, molestent les habitants, encouragés par l'intendant Marillac en Poitou. Le

⁸ Alençon (plus de douze mille habitants en 1686) fut un important foyer du protestantisme normand. Un rôle des protestants pour l'année 1680 recense près d'un millier de protestants. Mais comme dans le reste de la Normandie et du royaume, du fait de la vigueur de la Contre-Réforme et des persécutions, le nombre des protestants avait diminué durant le siècle (conversions ou départ à l'étranger). La communauté protestante, qui représentait 15,5 % de la population alençonnaise durant la décennie 1625-1634, se réduisit à 12,2 % en 1650-1659 et à 6,5 % durant la décennie 1675-1684 (d'après les travaux de Philip Benedict). La communauté alençonnaise comptait environ 950 personnes en 1687, parmi lesquelles 165 fugitives. En 1699, il y avait encore à Alençon 134 familles protestantes (468 personnes). Un dénombrement de 1737, ne recense plus que 60 familles protestantes (164 personnes).

modèle fait tache d'huile. Le roi n'est pas au courant de tout. Il condamne Marillac et les violences, mais celles-ci, sous l'influence des autorités locales, se multiplient. Le chancelier Le Tellier et son fils Louvois minimisent les incidents. À bien des égards, la révocation est un drame de la communication. Mais extirper l'hérésie est un devoir sacré. Le roi, dit encore Saint-Simon, se croit un apôtre. Et il exulte. À Versailles ne remontent que les bonnes nouvelles : les conversions en masse. L'intendant Foucault, missionnaire botté, invente la technique des « conversions par délibérations publiques ». Les dragons enferment dans une halle ou une salle municipale les récalcitrants jusqu'à ce que ces derniers signent leur abjuration. L'arrivée des dragons et la crainte des visites domiciliaires suffisent parfois.

Bref, quand Louis XIV constate que la Réforme n'est plus qu'un mouvement résiduel d'« opiniâtres », il signe, sous l'influence du chancelier Le Tellier, l'édit de Fontainebleau. Près de deux cent mille religionnaires quittent clandestinement le pays. Beaucoup de nouveaux convertis retournent à leur foi ancienne et pratiquent le culte du Désert. La révolte des Camisards, dans les Cévennes, éclatera en 1702.

La lutte contre le protestantisme ne résume pas les luttes religieuses. Les tensions ont parfois été très vives entre le Saint-Siège et l'Église de France, qui a été tentée par le gallicanisme. Les jansénistes font aussi les frais des persécutions religieuses. En 1710, Port-Royal sera détruit et, en 1713, la bulle *Unigenitus* empoisonnera le XVIII^e siècle.

PETITFILS (Jean-Christian) ; « Louis XIV », dans *Le Figaro*, hors-série (octobre 2009).

Le texte intégral de l'Édit de Fontainebleau (1685) à l'adresse suivante :

<http://huguenotsweb.free.fr/histoire/edit1685.htm>

Chronologie de la répression du protestantisme en Normandie et dans la Manche

1598-1619 : Une pais illusoire	
1598	<p>13 avril : Édit de Nantes (4 documents dont les signatures s'échelonnent du 13 avril au 2 mai) accordant la liberté de conscience et autorisant le culte chez les nobles hauts-justiciers (exercices de fief), dans les villes où le culte était célébré en 1596 et dans les huit premiers mois de 1597 (exercices de possession), et dans une ville et les faubourgs d'une autre par bailliage (exercice de bailliage). 150 lieux de refuges accordés aux protestants, dont 51 « places de sûreté » avec gouverneurs et soldats payés par le roi et 80 « places particulières », appartenant à des seigneurs et ne recevant pas de subvention du roi.</p> <p>NORMANDIE - Synode national : 59 églises réformées relevées en Basse Normandie. 13 avril : Pour le gouvernement de Normandie, l'exercice à volonté du culte réformé est autorisé dans les faubourgs de Carentan et de Pont-Audemer (article 8 de l'Édit de Nantes).</p> <p>MANCHE - <i>Saint-Lô et environs</i> : 2 temples, 1700 fidèles, 3 pasteurs. <i>Églises de fief</i> : Cerisy-la-Salle, Groucy, Valognes, Pontorson, La Haye-du-Puits/Glatigny, Bricqueville, Sainte-Marie-du-Mont, Fontenay/Chasseguey, Ducey.- <i>Églises de bailliage</i> : Gavray et Carentan.- <i>Églises de possession</i> : Sainte-Mère-Église, Le Chefresne, Saint-Lô.- <i>Place de sûreté</i> : Pontorson (exclu par article secret).- <i>Places fortes aux mains des protestants</i> : Carentan (Sainte-Marie d'Agneaux), Valognes (Aux Épaules). <i>Jean-Antoine Simon, baron de Courtomer, seigneur de Sainte-Mère-Église, compagnon d'Henri IV, est commissaire de l'édit de Nantes. Il meurt au siège de Bois-le-Duc en 1629.</i></p>
1600	<p>NORMANDIE - 229 baptêmes par an à Caen entre 1600 et 1610. MANCHE - <i>Henri-Robert Aux Épaules, ami d'Henri IV, abjure. De ce fait, les protestants perdent la place de Valognes. Fermeture du prêche de Sainte-Marie-du-Mont, rétabli en 1612 au manoir de Sainte-Marie.</i> <i>Saint-Lô</i> : 63 baptêmes par an entre 1600 et 1610. <i>Vers 1600. Louis de Caenchy, seigneur de Sainte-Marie d'Aigneaux, gouverneur de Carentan, abjure, faisant perdre aux protestants la place.</i></p>

	<i>Vers 1600. Jean Brouaut, médecin et littérateur à Carentan publie Livre en aphorismes contre la présence réelle et engage une polémique avec le père Feuardent, cordelier à Bayeux.</i>
1601	MANCHE - <i>Benjamin Basnage devient ministre de toutes les Églises du Cotentin. L'Église de Carentan est pour lui « comme une épouse » dont il ne se sépare que par la mort. Il joue un rôle d'ampleur nationale.</i>
1606	MANCHE - <i>29 mars : Conférence à Sainte-Mère-Église entre trois ministres (deux de Caen et Benjamin Basnage de Carentan) et le père Gontier assisté d'un jacobin à l'initiative de Jeanne de Couvert, de Saint-Pierre-Église.</i>
1612	NORMANDIE - <i>Inauguration du nouveau temple à Caen. 172 baptêmes à Caen par an entre 1612 et 1619.</i> MANCHE : <i>Au château de Sainte-Marie-du-Mont, Benjamin Basnage soutient une dispute avec le récollet Jean Marie L'Écrivain, d'où sortit son livre De l'estat visible et invisible de l'Église.</i>
1613	MANCHE - <i>Construction d'un temple au Chefresne.</i>
1620-1629 : La fin du péril huguenot	
1620	Première guerre de religion de Louis XIII (1620-1621). Septembre : Louis XIII fait campagne contre les protestants du Béarn. Le Béarn est uni au royaume. Décembre : Les protestants réunis à La Rochelle décident de prendre les armes. NORMANDIE - Octobre : 50 églises normandes recensées au 23 ^e synode général d'Alais. MANCHE - <i>Construction d'un temple à Sante-Mère-Église.</i>
1621	MANCHE - <i>Gabriel II de Montgommery échange avec le roi la place de sûreté de Pontorson contre trente mille écus et une nouvelle charge. Cela entraîne la fermeture de son temple qui rouvre à Cormeray.</i>
1622	La guerre contre les protestants continue en Saintonge et dans le sud-ouest. 18 octobre : La paix de Montpellier confirme l'édit de Nantes mais réduit les places fortes (La Rochelle et Montauban).
1623	Lettres patentes interdisant la tenue d'assemblées politiques et instituant des commissaires dans les synodes. MANCHE - <i>Octobre : La pratique du culte réformé à Pontorson est interdite et le pasteur Pierre Paris s'exile à Saint-Clément, dans l'île de Guernesey, où il meurt en 1630.</i> <i>Novembre : Fondation d'un monastère de bénédictines à Cherbourg, transféré à Valognes en 1626 et érigé en abbaye.</i>
1624	MANCHE - <i>Conférence au château de Canisy entre Joachim Soler (pasteur à Saint-Lô) et le père Archange.</i>
1625	Janvier : Les ducs de Rohan et Soubise soulèvent les Cévennes, Ré et Oléron.
1626	753 lieux de culte. MANCHE - <i>Par un arrêt du Conseil d'État du 12 septembre 1626, le roi autorise les réformés de Pontorson à se recueillir au village de Cormeray, sur la propriété de Gabriel de Hauteville, seigneur du lieu. Cormeray devenait l'une des onze églises du colloque du Cotentin.</i>
1627	14 janvier : Déclaration de Louis XIII faisant défense aux ministres étrangers d'exercer en France et aux ministres français de sortir du royaume sans la permission royale. Septembre : début du siège de La Rochelle. Deuxième guerre de religion de Louis XIII (1627-1628).
1628	Octobre : La Rochelle capitule après un an de siège. NORMANDIE - Septembre : Controverse orale à Caen entre François Véron, Isaac Le Conte et Samuel Brochart et Jean Baillhache. MANCHE - <i>40 conjurés protestants sont capturés au château de Regnéville, propriété d'Isaac de Piennes.</i>
1629	Juillet : Édit de grâce de Nîmes à la suite de la paix d'Alès. Les places de sûreté sont enlevées aux protestants mais le reste de l'Édit de Nantes est garanti. Édit de grâce d'Alès : les places de sûreté sont enlevées aux protestants mais le reste de l'Édit de Nantes est garanti.
1630-1660 : Le repli protestant face aux succès de la contre-réforme	
1630	Un dixième des Français est protestant.

	MANCHE - <i>Le prêche de Bricqueville-la-Blouette est interdit, le temple démolit et ses rentes transférées à celui de Gavray.</i> <i>Août : Fondation à Saint-Lô du monastère des frères Pénitents pour lutter contre l'hérésie.</i>
1631	MANCHE - <i>Benjamin Basnage, ministre de Carentan, énergique défenseur de la cause huguenote qui a participé à des missions à l'étranger pour recueillir de l'aide, est autorisé à rentrer dans son église.</i>
1632	NORMANDIE - Première mission de Jean Eudes pour reconquérir le petit peuple. Jean Eudes pratique la mission jusqu'en 1676, prioritairement dans le diocèse de Coutances. MANCHE - <i>Décembre : Fondation d'un monastère de bénédictines à Coutances, érigé en abbaye en 1661.</i>
1634	Juin : Il est interdit aux pasteurs de faire « l'exercice du culte » en dehors du lieu de leur résidence. Septembre : Grands Jours de Poitiers. Interdiction d'enterrer les réformés dans les cimetières catholiques, de prêcher dans les maisons des ministres et sur les places. Obligation d'utiliser l'expression « religion prétendue réformée ». MANCHE - <i>Suppression du prêche de Valognes du fait de l'abjuration du seigneur (Potier, sieur de Hautpitois).</i> <i>Juin : Synode régional de Normandie à Saint-Lô.</i> <i>Juillet : Fondation d'un monastère de cisterciennes à Torigny.</i>
1635	Mai : la France entre dans la guerre de Trente ans. MANCHE - <i>Fondation d'un monastère de bénédictines à Avranches (absorbera le monastère de Moutons en 1693, alors érigé en abbaye).</i> <i>Octobre : Fondation d'une communauté de chanoinesses de Saint-Augustin à Carentan, érigée en monastère en 1645.</i>
1637	Avril : Arrêt du Conseil qui défend de faire l'exercice en l'absence de ministre, qui interdit au père d'empêcher l'enfant ou le domestique d'assister à l'école catholique, qui oblige les protestants à tendre devant chez eux les jours de procession. NORMANDIE - 27 ^e synode national, tenu à Alençon. MANCHE - <i>Mars : Arrêt du parlement de Rouen qui défend aux réformés d'ouvrir des écoles publiques à Saint-Lô. L'enseignement est poursuivi dans des maisons particulières.</i>
1638	MANCHE - <i>Septembre : Jean de Thère s'engage à construire un temple au Hommet.</i>
1640	Août : Arrêt qui interdit aux prêtres devenus réformés de se marier.
1643	NORMANDIE - Jean Eudes quitte l'Oratoire de Caen et fonde une nouvelle congrégation sacerdotale : la congrégation de Jésus et Marie (Eudistes), spécialisée dans les missions et les séminaires. Il obtient la fondation d'un séminaire à Caen. Entre 1650 et 1670, il dirige cinq séminaires diocésains (Coutances, Lisieux, Rouen, Évreux, Rennes).
1644	MANCHE - <i>Juillet : Installation d'une communauté de religieuses augustines hospitalières à Coutances.</i>
1646	MANCHE - <i>Jacques Richier, seigneur de Cerisy, acquiert la seigneurie de Montpinchon pour avoir un plein fief de haubert et ainsi être en conformité avec l'Édit de Nantes.</i>
1649	Exécution de Charles 1 ^{er} à Londres par les protestants.
1650	MANCHE - <i>Fondation du séminaire de Coutances par Jean Eudes.</i>
1652	Mai : Une déclaration royale remercie les réformés de leur soutien à la Couronne pendant la Fronde. MANCHE - <i>Juillet : mort de Benjamin Basnage. On retrouve trois de ses fils aux Provinces-Unies après la révocation.</i>
1654	MANCHE - <i>Septembre : Controverse orale entre Louis François et le pasteur Giron à Ducey.</i> <i>Fondation du séminaire de Valognes, fermé en 1675 pour cause de jansénisme (rouvert en 1702).</i>
1656	Mazarin impose l'application à la lettre de l'Édit de Nantes. Décembre : Ordre de détruire les temples construits en dehors des lieux expressément prévus par l'Édit de Nantes (et fixés par les commissaires de l'application de l'Édit) et limitation de l'accès aux offices.
1657	Janvier : Interdiction aux pasteurs de prêcher en plus d'un lieu.
1658	NORMANDIE - Fondation à Caen des Nouvelles Converties, ou Nouvelles Catholiques, dit aussi de la Propagation de la Foi, fondé par l'évêque de Bayeux pour servir d'asile aux

	jeunes personnes de famille protestante qui seraient disposées à abjurer contre le vœu de leurs parents.
1659	631 églises et 231 annexes pourvues de 734 pasteurs. 5 académies assurent la formation des pasteurs. Mai : Interdiction de chanter les psaumes dans les rues. Novembre : Paix des Pyrénées. NORMANDIE - Rouen : Fondation d'un séminaire, confié aux Eudistes.
1660	790 000 protestants dans le royaume (Philipp Benedict). NORMANDIE - Caen : 119 baptêmes par an entre 1660 et 1670. Les deux tiers des réformés savent lire en Basse-Normandie : c'est trois fois le taux des catholiques. MANCHE - <i>Un libraire de Saint-Lô est condamné pour avoir proposé des livres de controverse.</i> <i>Saint-Lô : 42 baptêmes par an entre 1660 et 1670.</i> <i>Juin : La dame de Montfarville ferme le prêche du Val de Saire.</i>
1661-1669 : Une première vague de persécutions	
1661	On compte entre 1661 et 1679, douze édits restrictifs du conseil du roi. Mars : Arrêt qui fixe à quatorze ans pour les garçons et douze pour les filles l'âge auquel ils pourront se faire catholiques. Avril : Nomination des commissaires royaux mi-parties chargés de visiter les provinces et d'y juger les contestations entre les catholiques et les réformés sur l'exécution de l'Édit de Nantes. NORMANDIE - 42 200 protestants dans les six colloques normands (Philipp Benedict). Dieppe est la seule ville à majorité protestante au nord de la Loire. MANCHE – <i>Le pasteur de Saint-Lô, Michel Carue, est contraint à disputer sur les Écritures, la présence réelle et la vénération des images.</i> <i>Fondation du séminaire de Saint-Martin-des-Champs (Avranches), confié en 1693 aux eudistes.</i>
1662	Août : Les obsèques des protestants ne peuvent avoir lieu qu'au lever du jour ou à la nuit tombante ; le nombre de participants est limité à dix. MANCHE - <i>26 novembre : Incendie du temple de Cormeray par Olivier Bence, le vicaire de la paroisse, condamné à être étranglé en 1664. Execution de son effigie à Rouen.</i>
1663	Février : Arrêt du Conseil qui décrète que les enfants nés de père catholique doivent être élevés dans cette religion, même si leur mère est protestante. Il est interdit aux Églises de provinces différentes de communiquer par lettres. 5 octobre 1663 : En Languedoc, 135 interdictions de culte sont prononcées en un seul jour. MANCHE - <i>Conférence à Saint-Lô entre des missionnaires et trois ministres.</i>
1664	Deux commissaires royaux, un catholique, un protestant, vont vérifier les droits des protestants à conserver leurs temples. Fermeture de l'académie (faculté réformée qui forme les pasteurs) de Nîmes. Juillet : Les lettres de maîtrise des métiers sont déclarées nulles si elles ne contiennent pas la mention de catholicité (mesure peu appliquée). Des protestants ne pouvant plus accéder aux maîtrises vont se spécialiser dans le négoce et la banque. NORMANDIE - Caen : 4 000 fidèles. Février : Amende à un pasteur et un réformé de Caen pour avoir procédé à deux enterrements avec trop de cérémonie. Arrêt du parlement qui défend aux protestants de Caen de faire porter les coins du drap de leurs morts, de se servir d'un drap blanc aux funérailles de leurs jeunes filles et d'orner le cercueil de couronnes de romarin. Le parlement de Rouen prétend limiter le nombre des protestants à un quinzième de l'effectif total de tous les corps de métier.
1665	Janvier : Arrêt qui ordonne que les charges municipales uniques soient réservées aux catholiques. Mai : Les familles protestantes doivent introduire un prêtre accompagné d'un magistrat au chevet d'un mourant.
1666	Janvier : Arrêt qui ordonne que les charges municipales uniques soient réservées aux catholiques.

	<p>2 avril : Règlement en 59 articles sur l'exercice de la Religion prétendue réformée. Réaffirmation des mesures discriminatoires prises auparavant.</p> <p>Selon l'article 45, « les enfants dont les pères sont ou auront été baptisés catholiques, seront baptisés et élevés en l'Église catholique, quoique leurs mères soient de la Religion prétendue réformée ».</p> <p>L'article 46 ordonne qu'aucune école protestante ne pourra être établie, sinon aux lieux d'exercice; et dans ces lieux mêmes on ne pourra enseigner « que lire, écrire, et l'arithmétique ».</p> <p>NORMANDIE - L'intendant de Caen dénombre 74 familles protestantes sur les 877 familles nobles vivant dans sa généralité. Un siècle plus tôt, les deux noblesses s'équilibraient.</p> <p>De 1666 à 1685, le parlement de Rouen publie 80 décrets et arrêts contre les huguenots. Le parlement de Rouen ordonne aux réformés de s'agenouiller devant le passage du saint sacrement.</p> <p>Fondation à Caen du couvent de Notre-Dame de la Charité, dit aussi du Refuge, par le père Eudes, de l'Oratoire.</p>
1668	<p>Octobre : Conversion de Turenne.</p> <p>MANCHE - <i>Le temple de Carentan est condamné en violation des dispositions de l'Édit de Nantes. Arrêt rendu seulement en 1681.</i></p>
1669	<p>Janvier : Suppression des chambres mi-parties des parlements de Paris et de Rouen, créées par l'Édit de Nantes pour juger les affaires où un protestant était impliqué.</p> <p>Février : La déclaration de 1^{er} février 1669 reprend le règlement de 1666 et le modère, faisant une « pause » dans la législation antiprotestante.</p> <p>Août : Les gens de mer qui tenteraient de fuir le royaume sont passibles de la peine de mort.</p>
1670-1679 : Un répit à la faveur de la guerre de Hollande	
1670	<p>Novembre : Interdiction d'être plus de douze à la cérémonie d'un mariage protestant.</p> <p>NORMANDIE - Juin : Le nombre de réformés pouvant exercer le métier de médecin est limité à deux à Rouen.</p> <p>MANCHE - <i>Saint-Lô : 36 baptêmes par an entre 1670 et 1679.</i></p>
1672	<p>Mai : Début de la guerre de Hollande qui apporte un répit aux protestants français, jusqu'à la signature de la paix de Nimègue en 1679.</p>
1674	<p>NORMANDIE - Décembre : Arrêt du parlement de Rouen limitant à dix le nombre d'avocats réformés à la cour.</p>
1675	<p>NORMANDIE - Un synode effectué à Caen donne 55 000 protestants en Normandie, dont 33 000 en Haute-Normandie.</p> <p>MANCHE - <i>11 églises subsistent : 2 de villes (Saint-Lô et Carentan), 5 de bourg, 4 rurales.</i></p>
1676	<p>Création des caisses de conversions par un ancien huguenot (caisse Péliçon), financée par la caisse des Économats, qui perçoit les revenus des abbayes vacantes, afin d'inciter les pauvres à abjurer.</p>
1677	<p>MANCHE - <i>Incendie du temple de Gavray.</i></p>
1679	<p>Mars : Les relaps sont condamnés à l'amende honorable et à la confiscation de leurs biens.</p> <p>Août : Paix de Nimègue qui met fin à la guerre de Hollande. Début de la seconde vague de textes antiprotestants. On compte plus de quatre-vingts arrêts entre 1679 et 1685.</p> <p>NORMANDIE - 57 Églises sont appelées par le synode de Normandie qui se tient à Saint-Lô. Plusieurs d'entre elles sont interdites dans les mois qui suivent. 94 baptêmes à Caen par an entre 1679 et 1684.</p> <p>MANCHE - <i>Septembre : Tenue du synode provincial de Normandie à Saint-Lô.</i></p> <p><i>Octobre : Le Conseil du roi maintient le culte réformé à Gavray.</i></p> <p><i>Novembre : Le Conseil du roi maintient les temples de Saint-Lô, Cerisy (fief), La Haye-du-Puits/Glatigny (fief). Ordre de destruction des temples du Chefresne et de Grouchy (fief).</i></p>
1679-1685 : Une deuxième vague de persécutions plus intenses	
1680	<p>750 000 protestants en France (Philipp Benedict).</p> <p>Février : Interdiction aux protestantes d'exercer le métier de sage-femme.</p> <p>Juin : Interdiction de se convertir du catholicisme vers le protestantisme.</p> <p>Août : Les protestants sont exclus de l'administration fiscale et des fonctions de justice</p>

	<p>subalterne.</p> <p>Novembre : Les mariages entre protestants et catholiques sont interdits.</p> <p>MANCHE - <i>Saint-Lô : 33 baptêmes par an entre 1680 et 1685.</i></p> <p><i>Mai : Suppression du temple de Sainte-Mère-Église au motif qu'un relaps y entra.</i></p>
1681	<p>18 mars 1681 : Louvois, secrétaire d'État à la guerre, autorise l'usage à l'égard des protestants de la dragonnade.</p> <p>Avril : Les protestants nouvellement convertis au catholicisme sont exemptés du logement des gens de guerre pendant deux ans.</p> <p>Mai : Les dragonnades sont mises en œuvre, d'abord dans le Poitou, par l'intendant René de Marillac. La dragonnade est un moyen de persuasion brutal pour les populations. Ces soldats du roi logent chez l'habitant, protestant en l'occurrence, et tentent par tous les moyens de le faire abjurer car « le roi le veut ».</p> <p>Mai : Suppression de l'académie (faculté réformée qui forme les pasteurs) de Chatillon-sur-Loing.</p> <p>Juin : Ordonnance royale permettant d'enlever aux parents les enfants depuis l'âge de sept ans qui auraient voulu être catholiques. Interdiction aux parents de les faire élever à l'étranger.</p> <p>Juin : Les notaires, procureurs, huissiers protestants sont tenus de se démettre de leurs offices en faveur de catholiques.</p> <p>Juillet : Fermeture de l'académie de Sedan.</p> <p>Juillet : Déclaration du roi d'Angleterre en faveur des réfugiés français.</p> <p>Septembre : Résolution du magistrat d'Amsterdam en faveur des Français fugitifs.</p> <p>NORMANDIE- Février : Un arrêt décide le maintien du temple de Caen.</p> <p>Avril : Arrêt du Parlement de Rouen ordonnant aux sages-femmes d'ondoyer les enfants des réformés quand elles supposent qu'ils sont en danger.</p> <p>Mai : Arrêt du parlement de Rouen ordonnant aux médecins qui assisteraient des malades mourants d'avertir les autorités.</p> <p>10 août : La foule, conduite par un jésuite, s'attaque au temple d'Alençon.</p> <p>Controverse orale entre Cotherel et le pasteur du Bosq à Caen.</p> <p>MANCHE - <i>24 février : Le temple de Carentan (lieu de bailliage) est supprimé au motif qu'il n'en était plus fait usage.</i></p> <p><i>Mars : Le Conseil du roi maintient le culte réformé à Pontorson/Cormeray et Ducey.</i></p> <p><i>Juin : Ouverture à Saint-Lô du couvent des Nouvelles Catholiques qui accueille les enfants des familles protestantes pour assurer leur conversion.</i></p>
1682	<p>Janvier : Les enfants illégitimes des protestants seront élevés dans le catholicisme.</p> <p>Mars : Déclaration des quatre articles gallicans qui brouille davantage les relations entre le roi et le pape.</p> <p>Mai : Les marins et artisans protestants sont interdits d'émigration.</p> <p>Juin : Les protestants ne peuvent plus exercer les métiers de notaire, procureur huissier, assesseur ou auxiliaire de justice.</p> <p>Juillet : L'assemblée générale du clergé adresse aux protestants un <i>Avertissement solennel</i> menaçant, lu par les intendants ou leurs subdélégués dans tous les temples. Les protestants qui émigrent ont leurs biens confisqués.</p> <p>Août : Les protestants ne peuvent plus s'assembler hors des temples.</p> <p>NORMANDIE - Septembre : Le dernier synode provincial a lieu à Quevilly (Rouen) en 1682. 36 Églises sont appelées contre 57 en 1679. 30 ministres sont présents.</p>
1683	<p>Janvier : Interdiction « aux mahométans et aux idolâtres » de passer au calvinisme.</p> <p>Janvier : Interdiction de tenir une école ailleurs que dans les lieux où est tolérée la RPR.</p> <p>Mars : Les pasteurs qui pratiquent les conversions sont punis de l'amende honorable et du bannissement.</p> <p>Mai : Interdiction aux pasteurs de demeurer à moins de six lieues du lieu de culte interdit.</p> <p>Mai : Une place doit être réservée aux catholiques dans les temples protestants.</p> <p>Juin : Les enfants des nouveaux convertis doivent être instruits dans le catholicisme.</p> <p>Juillet : Appel d'un « directoire » clandestin demandant aux protestants du Midi de se réunir pacifiquement sur les lieux des temples abattus. Le divorce entre les fidèles et le roi se crée seulement. Répression militaire.</p> <p>Septembre : Les Turcs lèvent le siège de Vienne. L'Empereur dispute à Louis XIV le titre</p>

	<p>de champion de la chrétienté.</p> <p>Octobre : Exécution à Tournon d'un pasteur de 72 ans pour avoir continué son exercice.</p> <p>NORMANDIE - 23 février : les élèves du collège jésuite attaquent le temple de Quevilly (Rouen).</p> <p>Juillet : Le parlement de Rouen interdit « aux écoliers, aux laquais et autres catholiques, non capables de discuter de la religion, d'aller aux prêches de religionnaires ».</p> <p>MANCHE - 30 mai : <i>Avertissement pastoral à Saint-Lô : l'intendant y exhorte les protestants à entrer dans le giron de l'Église.</i></p> <p>4 juillet : <i>Avertissement pastoral à Gavray.</i></p> <p>3 octobre : <i>Avertissement pastoral à Cormeray.</i></p>
1684	<p>Août : Les pasteurs protestants ne peuvent rester plus de trois ans dans le même lieu. Les biens des consistoires sont transférés aux hôpitaux.</p> <p>Septembre : Mesures visant à empêcher l'exercice du culte réformé dans les demeures des seigneurs justiciers.</p> <p>Septembre : Suppression de l'académie de Die.</p> <p>Décembre : Le culte protestant est interdit là où il y a moins de dix familles huguenotes.</p> <p>NORMANDIE - Marillac qui a inventé les dragonnades en Poitou est nommé intendant de la généralité de Rouen.</p> <p>Octobre : Fermeture du temple d'Alençon sous prétexte que le consistoire ne donnait pas un compte exact des deniers collectés.</p> <p>Décembre : Fermeture du temple de Caen au motif que les trois ministres y ont reçu des relaps.</p> <p>MANCHE - 10 mars : <i>Le Conseil du roi maintient le culte réformé à Fontenay-le-Husson.</i></p> <p>4 septembre : <i>Suppression de l'Église de Cerisy. Ses revenus sont attribués à l'hôpital général de Coutances. Suppression de l'Église de Glatigny.</i></p> <p>25 septembre : <i>Le ministre de Gavray, Jean Tirel, est interdit de fonction sous l'inculpation d'être sorti du royaume sans autorisation. Son temple est fermé.</i></p>
1685	<p>Janvier : Suppression de l'académie de Saumur.</p> <p>Février : Jacques II, ouvertement catholique, succède à Charles II en Angleterre.</p> <p>Mars : Suppression de l'académie de Montauban, la dernière des cinq existantes en 1681.</p> <p>Mai : Une seconde grande dragonnade a lieu dans le sud-ouest en Béarn, puis Languedoc, Dauphiné, Aunis, Saintonge, Poitou. Banalisation des dragonnades. Les réformés fugitifs encourent les « galères perpétuelles ».</p> <p>Juin : les Français ne peuvent plus se marier à l'étranger. Destruction des temples protestants où des mariages mixtes auraient été célébrés.</p> <p>Juillet : Les protestants ne peuvent plus avoir de domestiques catholiques. Les protestants ne peuvent plus assister au culte en dehors de leur bailliage. Les orphelins protestants ne peuvent avoir que des tuteurs catholiques. L'exercice du culte protestant est interdit dans toutes les villes épiscopales.</p> <p>Août : Interdiction du prêche et de la publication de livres protestants. Ceux qui dénonceront des protestants reçoivent la moitié des biens des émigrants protestants. Les protestants ne peuvent plus devenir clerc de juge ou d'avocat, ni avocat, apothicaires, imprimeur, libraire, médecin...</p> <p>15 octobre 1685 : Édit de Fontainebleau révoquant l'Édit de Nantes. Douze articles seulement ordonnant la destruction des temples, l'interdiction du culte, l'alternative offerte aux pasteurs entre conversion ou départ du royaume sous quinze jours, la fermeture des écoles protestantes, le baptême et l'instruction catholique obligatoires pour les enfants. Défense est faite aux fidèles de quitter le royaume. L'Alsace luthérienne fait exception. Un cinquième des pasteurs choisissent l'abjuration (178 sur 873 d'après Mours).</p> <p>Madame de Sévigné écrit à son cousin Bussy-Rabutin, le 28 octobre 1685 : « Vous avez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable ».</p> <p>17 octobre : Il est prescrit aux sages femmes de donner avis aux curés et aux juges des lieux de la naissance des enfants des nouveaux convertis, sous peine de 500 livres d'amende.</p> <p>Novembre : Bref du pape Innocent XI qui félicite le roi très chrétien d'être venu à bout de l'hérésie.</p>

NORMANDIE - 6 juin : le parlement interdit l'exercice du culte réformé à Rouen. Début de la destruction du temple de Quevilly. Condamnation du temple de Caen au motif qu'une femme relapse y a été tolérée. 25 juin : démolition du temple de Caen.
 Septembre : Érection sur la « Grand'Place » de Caen d'une statue en pierre de Louis XIV.
 Fin octobre : À Rouen, en quatre jours de brutalité, douze compagnies de cuirassiers forcent les chefs de famille à abjurer. Toutes les villes du pays de Caux cèdent et Le Havre capitule avant l'arrivée des dragons.
 1600 soldats logés chez les protestants à Caen en octobre, 800 à Bayeux.
 24 novembre : Arrivée des troupes à Alençon. Abjurations massives. 145 abjurations à Condé-sur Noireau en deux jours.
 D'après les travaux de Mours, sur 56 pasteurs exerçant en Normandie, 9 abjurent, dont 2 provisoirement, 46 se réfugient à l'étranger (30 en Hollande, 14 en Angleterre).
 Sur 461 peines prononcées en Normandie entre 1685 et 1781, 37 sont des peines de galère (Mours).

MANCHE - *Deux pasteurs de Saint-Lô sont bannis et interdits d'exercer dans le royaume pour avoir accueilli des nouveaux catholiques. Un troisième est mort en prison en janvier. Deux personnes relapses (Susanne Lechevalier et Michel Saint dit les Roseries) sont condamnées à faire amende honorable devant Notre-Dame et bannis.*
 19 mai : *Jean Tirel, le ministre de Gavray, déjà interdit, est arrêté à propos de la dévolution des biens de son Église.*
 26 mai : *Arrêt du parlement ordonnant la destruction du temple de Gavray.*
 2 juin : *Condamnation du temple de Saint-Lô. Sa destruction débute le 18 juin.*
 Octobre : *Le saint-lois Pierre Samson, sieur de Cahanel, est arrêté avec son fils, puis condamné à la confiscation des biens et à la prison à vie pour tentative de fuite du royaume. Transféré à la Bastille, il est expulsé du royaume en 1688. Son épouse abjure après avoir subi le logement de dizaines de soldats.*
 Novembre : *Jean Lalouel, médecin de Saint-Lô, est arrêté à Coutances et condamné aux galères pour fuite.*
 Novembre : *80 dragons cantonnés à Cerisy-la-Salle pour obtenir les abjurations. La Révocation entraîne l'exil des uns, par Jersey, la clandestinité des autres réfractaires, et surtout des conversions de façade : 218 abjurations dans le diocèse de Coutances en 1685 (procès-verbaux conservés aux archives diocésaines).*
Le pasteur de Cerisy se réfugie en Hollande, ceux de Saint-Lô, Pontorson et Fontenay en Angleterre, un autre de Saint-Lô abjure ainsi qu'un pasteur de Brécey. Le pasteur de Gavray-Le Chefresne est détenu. En novembre, lors d'une enquête du lieutenant général auprès de 74 protestants saint-lois sommés de déclarer leurs intentions, 38 s'obstinent dans la RPR, 8 sont absents, 16 sont « fugitifs », 3 sont en prison, 9 vont abjurer.

1686-1715 : Les pires tourments pour les opiniâtres

1686

Le roi délègue aux curés le soin de contrôler les nouveaux convertis. Ceux-ci établissent des listes de nouveaux convertis avec des annotations. Ils deviennent ainsi les agents de la répression du pouvoir royal. Ils dénoncent les mauvais catholiques, ceux qui ne vont pas à la messe ou ne communient pas à Pâques, ou ceux qui n'envoient pas leurs enfants au catéchisme catholique. Ceux-ci peuvent se voir confisquer leurs biens, ou retirer leurs enfants pour les placer dans des établissements catholiques.
 Janvier : Édit inapplicable ordonnant de mettre aux mains de parents catholiques « ou de toutes autres personnes catholiques » les enfants de cinq à seize ans dont les parents étaient « engagés dans l'hérésie ». Les enfants pauvres étaient élevés gratuitement, les autres étaient entretenus par une pension qu'on forçait les parents à payer ou qu'on prélevait sur les biens saisis.
 Avril : Déclaration royale ordonnant le procès du cadavre des opiniâtres qui, ayant abjuré, auront refusé de recevoir les derniers sacrements au moment de leur mort. Le roi ordonne que les cadavres soient traînés sur la « claye », jetés à la voirie et leurs biens confisqués.
 Dans les régions où les protestants sont nombreux, la résistance est publique. Ils s'abstiennent massivement d'aller à la messe lorsque les dragons s'éloignent. Surtout, ils convoquent des assemblées secrètes dans des lieux écartés, le plus souvent de nuit, pour le « prêche » et, éventuellement, la cène. Contrairement aux premières assemblées, il n'y a plus de pasteurs pour les présider puisqu'ils ont dû ou fuir ou abjurer. Ce sont donc des

laïcs qui convoquent et conduisent les assemblées : les prédicants. Le prédicant Fulcran Rey est pendu en 1686.

1 550 condamnations aux galères entre 1686 et 1715 (André Zysberg). Les notables qu'un emprisonnement prolongé n'avait pas fait céder sont expulsés vers l'Angleterre, démunis de tout. Des pauvres sont déportés aux Antilles.

Formation de la ligue d'Augsbourg contre la France.

NORMANDIE - Avril : À Alençon, le cadavre d'une femme a été jeté à la voirie pour avoir refusé les sacrements.

À Rouen, le corps de Pierre Hébert est mis en pièces par les écoliers des Jésuites. Une femme nommée Vivien est traînée et, après l'exécution, son corps est mis en pièces par la population et par les écoliers des Jésuites. Le cadavre de la fille d'un bourgeois d'Alençon est traîné sur la claie.

Juillet : Procès à Bayeux du cadavre de Nicolas Houel, de Maisy, mort le 25 juin sans avoir fait appel à la religion catholique. Le cadavre est salé en vue de son procès puis provisoirement inhumé à Bayeux (11 juillet). Le parlement de Rouen ordonne finalement son inhumation en « terre sainte » le 31 octobre.

20 novembre : À Caen, l'intendant de Gouges écrit : « deux nouveaux convertis de cette ville, morts sans avoir voulu recevoir les sacrements ont été traînés sur la claie, après que leur jugement a été confirmé par arrêt du parlement de Rouen ». L'intendant proteste énergiquement contre la conclusion de l'affaire de Nicolas Houël (son cadavre est inhumé).

3 août : l'intendant de Gourgues écrit : « les prisons de Saint-Lô, Coutances et Bayeux sont pleines de gens qui voulaient sortir du royaume ».

Décembre : communication d'une enquête approfondie de l'intendant Gourgues. Dans la généralité de Caen, sur 9 223 protestants, 298 se sont enfuis. Sur huit nouveaux convertis, un seul pratiquait. Il recense 777 enfants de sept à quatorze ans devant être retirés et répartis entre les couvents et hôpitaux.

À Dieppe, sur 1 189 nouveaux convertis, 791 chefs de famille ne vont pas à la messe le dimanche et ne pratiquent pas leurs Pâques.

En Normandie, le Désert normand est soutenu par Claude Brousson. Les grandes assemblées sont évitées et remplacées par des prêches dans des maisons. Une quinzaine d'assemblées sont surprises autour de Condé-sur-Noireau, Bolbec, Crocy, avec pour conséquence plus de 300 condamnations à la prison, 37 galériens, 18 condamnations de cadavres au supplice de la claie.

Octobre : on cite M. de Saint-Germain, prédicant laïc, qui fait plusieurs voyages en Normandie.

Isaac Lecourt de 1686 à 1693, prédicant (évangéliste laïc).

Des assemblées clandestines sont tenues dans les campagnes. Il n'y a pas d'aussi grandes assemblées dans les villes (culte de famille un peu élargi).

MANCHE - 553 *abjurations du catholicisme par des protestants contraints de se convertir durant leur présence en France ont été enregistrées par les autorités de Jersey entre 1685 et 1715, dont au moins 130 étaient le fait d'habitants de la Manche.*

2 avril : À Saint-Lô, le cadavre de l'orfèvre Pierre Lalouel est condamné à être « traîné sur une claie, la face en bas le long des rues de cette ville pour être ensuite jeté à la voirie ». Après un appel devant le parlement qui annule la sentence, un arrêt du Conseil ordonne, le 14 octobre, l'exécution. Le cadavre qui a été gardé plusieurs mois en prison (salé ?) est donc traîné à la voirie.

À Coutances, les cadavres de Marie Girard et de M. du Domaine sont condamnés à être traînés sur la claie face contre terre.

16 juillet : Arrestation de plusieurs personnes domiciliées à Saint-Denis-le-Gast, relaps et coupables de détention d'un livre protestant. Isaac Leconte est condamné, à Coutances, le 16 janvier 1687, aux galères (peine commuée en détention) ; son père, Isaïe, est enfermé à vie ; 3 femmes sont bannies de la province. Isaac, Isaïe et Élisabeth (mère et épouse) font amende honorable devant le portail de la cathédrale. Le livre de religion est brûlé place du marché au blé (Isaac et Élisabeth sont en prison à Rouen en mars 1689).

Août : La dame Colombières et sa fille sont conduites au couvent de Carentan.

13 août : Jean Tirel, sieur des Isles, ancien ministre de Gavray, est condamné à faire

	<p><i>amende honorable et aux galères pour exil. Sa peine est commuée en détention ; il mourra à la prison de Rouen. Sa femme et son fils passent à l'étranger ; ses deux filles sont mises au couvent.</i></p> <p><i>Octobre : Arrestation de Pierre du Vivier de Ruel, gentilhomme d'Anneville-en-Saire. Il est condamné à Valognes en décembre à faire amende honorable une torche à la main et aux galères comme relaps. Sa femme et son enfant sont enfermés dans un couvent (en mars 1689, il est toujours détenu à Rouen).</i></p> <p><i>24 octobre : Madeleine et Louise Pezè, de Saint-Lô, sont condamnées à faire amende honorable devant la porte de Notre-Dame et à la prison à vie, pour avoir tenté de fuir le royaume.</i></p> <p><i>26 octobre : Envoi aux galères de Gédéon Tanqueray, de Saint-Lô.</i></p> <p><i>Décembre : Communication d'une enquête approfondie de l'intendant Gourgues. Pour le diocèse de Coutances, 2 113 personnes de la RPR (dont 878 pour le doyenné de Saint-Lô), 47 fugitifs et 571 enfants de sept à quatorze ans devant être retirés et répartis entre les couvents et hôpitaux. Pour le diocèse d'Avranches, 193 personnes, 18 fugitifs et 40 enfants.</i></p> <p><i>Les quatre enfants de Louis Meslin, seigneur de Glatigny, lui sont enlevés.</i></p> <p><i>Louis III, comte de Chanteloup, petit-fils de Gabriel II de Montgommery, est emprisonné en dépit de son abjuration en janvier 1686. Il meurt en mars 1710 à la Bastille. Le corps de son épouse, morte en 1690, d'abord inhumé dans l'église de Chanteloup, est exhumé.</i></p>
1687	<p>Pour tenter d'enrayer l'exil vers le Refuge (peut-être 200 000 départs), la peine de mort est prévue pour les passeurs.</p> <p><i>MANCHE - Janvier : À Torigny, le cadavre de Suzanne Dan, reste trente jours à l'air libre en attendant son jugement.</i></p> <p><i>22 novembre : L'amirauté de Coutances condamne Élisabeth de Chastrefou des Foulleries, de Saint-Lô, Madeleine Le Heurp, de Coutances, Marie Le Canu, de Cerisy, et Jeanne Le Capelain, de Cambernon, à être rasées puis enfermées pour avoir tenté de passer en Angleterre (saisies en mars à bord d'un vaisseau en vue d'Anneville-sur-Mer). Sentence confirmée par le parlement de Rouen en février 1688 (toujours détenues à Rouen en mars 1689).</i></p>
1688	<p>Les autorités prennent le parti d'expulser du royaume les femmes refusant d'abjurer, veuves ou dont le mari est protestant.</p> <p><i>NORMANDIE - À Caen, la population se jette sur les protestants de la ville, accusés de rassemblements, d'espionnage et du dessein de mettre le feu à la ville. Le gouverneur, M. de la Croisette, est obligé de se mettre à la tête de la garnison pour réprimer ce désordre.</i></p> <p><i>Vers 1688 : Trois pasteurs du Refuge séjournent en Normandie.</i></p> <p><i>MANCHE - Isaac Fourey, de Coutances, écuyer, est condamné aux galères comme relaps.</i></p> <p><i>Louise et Madelaine Pessay sont condamnées à Saint-Lô à être rasées et enfermées pour avoir « voulu passer ».</i></p> <p><i>15 janvier : Jean Guimbel, de Granville, condamné aux galères par M. de Berry.</i></p> <p><i>9 février : Action judiciaire contre Robert Mignot, poissonnier d'Omonville, pour avoir facilité la sortie du royaume à plusieurs religionnaires.</i></p> <p><i>13 février : Pierre Capelain, de Cambernon, est condamné aux galères pour exil et relaps. Mort à l'hôpital le 2 mars 1708.</i></p> <p><i>Mars : 21 personnes condamnées par les juges de Coutances et qui ont fait appel séjournent à la prison de Rouen.</i></p> <p><i>20 septembre : 7 personnes originaires du Poitou sont arrêtées à Saint-Denis-le-Vêtu puis condamnées à Coutances pour avoir voulu sortir du royaume.</i></p>
1689	<p>Gouverneur de Lille depuis 1684. et nommé lieutenant-général en 1688, Vauban adresse à Louvois en 1689 un Mémoire pour le rappel des Huguenots.</p> <p>Parution de Les soupirs de la France esclave qui aspire après la liberté, un des nombreux pamphlets dénonçant le despotisme du roi.</p> <p><i>NORMANDIE - Foucault, partisan de la manière forte, est nommé intendant de la généralité de Caen.</i></p> <p><i>MANCHE - Février 1689 : Philippe Allix, de Percy, est condamné aux galères à Rouen pour exil. Mort aux galères le 2 février 1710, sur La Vieille-Réale. N°écrou : 10006.</i></p>

1690	NORMANDIE - Jacques Simon, qui a organisé une réunion chez lui, à Caen, à la Noël 1689, est condamné à mort en même temps que quatre femmes (peine commuée aux galères).
1692	MANCHE - <i>Octobre : Installation d'une communauté de religieuses augustines hospitalières à Barenton.</i>
1693	MANCHE - <i>La maison des Nouvelles Catholiques de Saint-Lô compte trente enfants de gentilshommes protestants.</i>
1696	NORMANDIE - Claude Brousson tient des assemblées en Normandie. Trois protestants de Crocy (près de Falaise) sont condamnés aux galères pour avoir écouté la prédication de Claude Brousson. MANCHE - <i>La veuve de Jacques de Saint-Germain, seigneur de Fontenay, est autorisée à se retirer en Hollande avec quelques domestiques.</i>
1698	Novembre : Le pasteur Claude Brousson est supplicié à Montpellier. 13 décembre : Une déclaration reconnaît l'existence de protestants obstinés et encadre plus strictement les nouveaux convertis en exigeant : - l'assistance à la messe et aux pratiques catholiques quasi obligatoire pour les seigneurs et notables, - l'obligation de se marier à l'église et de faire baptiser ses enfants dans les 24 heures après leur naissance, - l'obligation de présenter un certificat de bonne catholicité signé par le curé pour obtenir une charge juridique ou obtenir un diplôme en droit ou médecine. NORMANDIE - Selon le recensement, la Normandie (généralités d'Alençon, Caen et Rouen) compte 5 000 nouveaux convertis pour une population totale d'environ 1 500 000 habitants. L'intendant de la généralité de Rouen compte 1 647 nouveaux convertis. MANCHE - <i>Foucault indique que Saint-Lô a perdu la moitié de sa population protestante.</i>
1699	NORMANDIE - Avril : L'intendant ordonne aux protestants d'envoyer leurs enfants au catéchisme. Le refus des parents entraîne l'enlèvement de 34 enfants.
1700	NORMANDIE - 64 enfants sont enlevés à leurs parents à Caen.
1702	Juillet : Début de la guerre des Camisards dans les Cévennes (mai 1704). Les troubles se poursuivent jusqu'en 1710.
1706	Année comptant le maximum de galériens (plus de 500). MANCHE - <i>Installation d'une communauté des filles du Bon Sauveur à Saint-Lô.</i>
1715	Août : 1 ^{er} synode clandestin dans le Midi à l'initiative d'Antoine Court.
1716-1756 : L'ACHARNEMENT	
1717	MANCHE - <i>Condamnation aux galères de Nicolas Roussel, de Sainte-Mère-Église, né vers 1689, marchand-droguiste. Condamné pour blasphème et insulte envers l'Église catholique, apostolique et romaine. Mort à l'hôpital le 21 janvier 1730.</i>
1719	Jacques Basnage, réfugié en Hollande, publie <i>L'instruction pastorale aux réformés de France, sur la persévérance dans la foi et la fidélité pour le souverain</i> . L'ouvrage est imprimé et répandu dans les provinces protestantes à l'initiative du pouvoir central.
1724	14 mai : Louis XV édicte que seule la religion catholique, apostolique et romaine est reconnue et autorisée ; interdiction de professer aucune autre religion que la catholique. Les assemblées au Désert sont interdites. Ordre de faire baptiser et instruire tous les enfants par les curés. Les enfants non bénis sont déclarés bâtards et ne peuvent hériter. Les prédicants et pasteurs sont punis de mort ; leurs complices sont envoyés aux galères ou dans des couvents. Nullité des mariages non bénis par l'Église.
1727	MANCHE - <i>Mary Bellamy, huit ans, de Hébécrevon, est retirée de chez ses parents.</i>
1744	Quatrième synode national à Lédignan (Gard). Pour la première fois viennent des députés de Saintonge, Poitou et Normandie. NORMANDIE - Vers 1744 : Le parlement de Rouen reconnaît pour des raisons de succession la validité du mariage entre des protestants qui ne sont pas passés par l'Église.
1747	NORMANDIE - Réorganisation des trois couvents de Nouvelles Catholiques normands (Rouen, Caen, Saint-Lô). D'octobre 1747 à novembre 1748, 40 enfants sont enlevés à leurs parents dans le bocage et la région de Caen.

	MANCHE - <i>Anne Lécuse, de Marigny, est retirée de chez ses parents.</i>
1748	1748-1756 : Accentuation de la persécution. MANCHE - <i>Quatre enfants du Chefresne sont enlevés à leurs parents.</i>
1749	MANCHE - <i>Cinq enfants du Chefresne sont mis aux Nouvelles Catholiques à Saint-Lô.</i>
1750	NORMANDIE - 26 décembre : Tenue d'un colloque clandestin des Églises du bocage à l'initiative de Boudet-Gautier
1751	MANCHE - <i>Une fille d'Hébécrevon est retirée de chez ses parents.</i>
1754	NORMANDIE - Des enlèvements d'enfants dans le bocage bas-normand provoque une émigration vers Jersey et l'Angleterre.
1756	NORMANDIE - Premier synode provincial du Désert.
1757-1789 : Vers l'égalité	
1759	NORMANDIE - À Caen, les protestants forment une société de charité. En 1777, la communauté ouvre un registre de ses délibérations. MANCHE - <i>Trois enfants sont enlevés de Saint-Denis-le-Gast, quatre du Chefresne.</i>
1760	MANCHE – <i>Un garçon de Chanteloup, une fille du Chefresne sont enlevés à leurs parents.</i>
1762	Dernière exécution d'un pasteur. Affaire Calas. L'exécution du protestant Calas à Toulouse suscite une grande émotion grâce aux efforts de Voltaire pour mobiliser l'opinion public en faveur d'une révision du procès pour la réhabilitation de Jean Calas. MANCHE - <i>Jean-Baptiste Élie de Beaumont, né à Carentan, avocat à Paris, soutient Voltaire dans son effort pour réhabiliter Calas (Mémoire pour réhabiliter le nom de Calas, en 1762) et conseille Court de Gébelin dans ses démarches pour obtenir aux non-catholiques une liberté reconnue.</i>
1763	MANCHE - <i>Deux fillettes de Hébécrevon sont enlevées à leurs parents.</i>
1787	29 novembre : Louis XVI signe un édit de tolérance instituant un état civil pour les protestants sous l'autorité de l'Église catholique ou des magistrats. L'édit leur ouvre par ailleurs l'accès à toutes les charges et emplois (à l'exclusion de la justice et de l'enseignement). L'édit fait obligation aux municipalités de fournir des cimetières spéciaux aux protestants. L'interdiction de l'exercice public du culte est maintenue. NORMANDIE - Dernier enlèvement d'enfant dans le pays de Caux. Consécration d'une chapelle protestante au Havre, à l'usage des négociants étrangers, avec un pasteur reconnu.
1789	26 août : Adoption par l'Assemblée nationale de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dont l'article 10 reconnaît la liberté religieuse : « nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »
1792	20 septembre : Laïcisation de l'état civil qui garantit à tous l'enregistrement des naissances, mariages et décès.

Olivier Jouault

Service éducatif des archives départementales de la Manche

Principales ressources consultées pour établir cette chronologie :

BENEDICT (Philip). « La population réformée française de 1600 à 1685 », dans *Annales E.S.C.* (novembre-décembre 1987).

BONNEFANT (Georges). *Les séminaires normands du XVI^e au XVIII^e siècle : fondation - organisation - fonctionnement ...*, Paris, A. Picard, 1915.

CANU (Jean). « Les Guerres de religion et le protestantisme dans la Manche », dans *Revue de la Manche*, n°55 (juillet 1972) et n°56 (octobre 1972).

CAUVIN (Marcel). « Le protestantisme dans le Cotentin », dans *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 112^e a. (octobre-décembre 1966), 113^e a. (1967), 114^e a. (janvier-mars et juillet-septembre 1968), 115^e a. (janvier-mars 1969), 116^e a. (1970), 117^e a. (janvier-mars 1971).

DAIREAUX (Luc). « Protestants et protestantisme dans l'ancien diocèse de Coutances à la fin du XVII^e siècle », dans *Revue de la Manche*, n°161 (janvier 1999).

- DRION (Charles). *Histoire chronologique de l'église protestante de France jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes*, 2 vol., Paris, Veuve Berger-Levrault et fils, 1855.
- DUPONT (Gustave). *Histoire du Cotentin et de ses îles*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1870-1885.
- GALLAND (Jacques-Alfred). *Essai sur l'histoire de protestantisme à Caen et en Basse-Normandie de l'édit de Nantes à la Révolution*, Société d'histoire du protestantisme en Normandie, 1898.
- GOUJARD (Philippe). *La Normandie aux XVI^e et XVII^e siècles face à l'Absolutisme*, Rennes, Ouest France, 2002.
- LABROUSSE (Élisabeth). *Une foi, une loi, un roi ? La révocation de l'édit de Nantes*, Paris, Payot, 1985.
- LE CLERC (René). « Le protestantisme à Saint-Lô » dans *Notices, mémoires et documents de la société d'archéologie... de la Manche*, vol. 37 (1925), vol. 38 (1926).
- LEONARD (Émile-Guillaume). « La résistance protestante en Normandie au XVIII^e siècle », dans *Cahier des Annales de Normandie*, n°34 (2005).
- « Réforme et Contre-Réforme en Normandie », dans *Revue du département de la Manche*, n° 93-94-95 (1982).
- WEISS (Nathanaël). « Quarante-deux relaps arrêtés en Normandie », dans *Bulletin historique et littéraire de la société de l'histoire du protestantisme français*, vol. 45 (1895).
- WEISS (Nathanaël). « Ceux qui persistaient dans les prisons de Rouen en 1688 et 1689 », dans *Bulletin historique et littéraire de la société de l'histoire du protestantisme français*, vol. 45 (1895).

Pour approfondir

- BLUCHE (François). *Louis XIV*, Paris, Fayard, 1986.
- CAUVIN (Marcel). « Le protestantisme dans le Cotentin » dans *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (1966 sq.).
- DAIREAUX (Luc). « Protestants et protestantisme dans l'ancien diocèse de Coutances à la fin du XVII^e siècle », dans *Revue de la Manche*, n° 161 (janvier 1999).
- GALLAND (Jacques Alfred). *Essai sur l'histoire du protestantisme à Caen et en Basse-Normandie de l'édit de Nantes à la Révolution*, Société d'histoire du protestantisme en Normandie, 1898.
- GARRISSON (Janine). *L'Édit de Nantes et sa révocation. Histoire d'une intolérance*, Paris, Seuil, 1985.
- GARRISSON (Janine). « Le coup de grâce », dans *L'Histoire*, n°77 (avril 1985).
- GOUJOARD (Philippe). *La Normandie aux XVI^e et XVII^e siècles face à l'absolutisme*, Rennes, Ouest France, 2002.
- LABROUSSE (Élisabeth). *Une foi, une loi, un roi ? La révocation de l'édit de Nantes*, Paris, Payot, 1985.
- LE ROY LADURIE (Emmanuel). *L'Ancien Régime (1610-1770)*, Paris, Hachette, 1991, (*Histoire de France*, vol. 3).
- PETITFILS (Jean-Christian). *Louis XIV*, Paris, Perrin, 1997.